

COLLEGE DE FRANCE PARIS

**Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire COLLEGE DE FRANCE PARIS, session 2023**

**L'Administrateur du Collège de France**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire COLLEGE DE FRANCE PARIS, au titre de l'année 2023 :

Monsieur BARBE Jean-François, ingénieur de recherche hors classe, président, Collège de France, Paris.

Madame SAIDYSSINE Abida, responsable administrative et financière, vice-présidente, Université Paris 1 Pantheon Sorbonne, Paris.

Madame LOPKO Maud, responsable pôle transition écologique, experte, Université Nanterre, Nanterre.

Monsieur ATGER Guillaume, attaché principal d'administration de l'état, Université Gustave Eiffel, Champs-sur-Marne.

Madame BEAUFRERE Emilie, ingénieure d'études, Université Paris 8, Saint-Denis.

Monsieur SAPPEY Benjamin, ingénieur d'études, suppléant, Collège de France, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris , le 5 septembre 2023

Pour l'administrateur et par délégation,  
La directrice générale des services adjointe,  
chargée des ressources humaines et de la  
responsabilité sociale

Stéphanie ALEXANDRE